

XXVIII ème Congrès du syndicat CGT – CHU de Clermont-Ferrand
21 et 22 mars 2019

C'est une offensive massive que conduit le gouvernement Macron-Philippe contre les travailleurs, les fonctionnaires, les chômeurs, les retraités, les jeunes au compte de la bourgeoisie et du patronat du pays. Leur objectif est la réduction du coût du travail dans toutes ses composantes pour tenter de maintenir leur place dans le marché mondial.

Après avoir cassé des pans entiers du code du travail, le statut des cheminots, ils travaillent en ce moment à en finir avec ce qui subsiste des droits et garanties collectifs ouvriers conquis au fil de décennies de luttes, dont les organisations syndicales ouvrières, pour soumettre les travailleurs dans des rapports sociaux individualisés.

Avec tout un arsenal de mesures visant à remettre en cause les libertés démocratiques et à interdire à la classe ouvrière et à la jeunesse de se défendre, loi «anti-casseurs»... attaques anti-syndicales...

Personnels hospitaliers nous sommes particulièrement confrontés

1- au projet de loi « Buzyn» Ma santé 2022» qui met en œuvre le discours de Macron du 18 septembre 2018.

En spoliant la Sécurité Sociale des ressources qui lui reviennent par les baisses massives de cotisations sociales accordées au patronat, le gouvernement met à mal le financement des hôpitaux publics ainsi que le remboursement des prestations.

Avec le projet de réforme Buzyn, ce sont directement les hôpitaux publics qui sont menacés.

Ce projet vise à en finir avec la place essentielle occupée par les hôpitaux publics au bénéfice du secteur privé lucratif et à transformer fondamentalement le droit à la santé dans le pays.

Il programme la fermeture de nombre d'hôpitaux généraux, de tous les blocs opératoires et maternités de ces établissements, de nombre de services de CHU, de suppressions massives de postes de fonctionnaires hospitaliers, de l'éloignement généralisé de l'accès aux soins.

Il rend responsable le malade dans son parcours individuel de soins, de sa prévention donc de sa maladie, et des remboursements des prestations.

Ce projet est non seulement la négation de nos revendications, mais il signifie une aggravation des conditions de travail, de soins et de défense de nos droits et garanties collectives.

2 – au projet de loi contre la fonction publique et le statut des fonctionnaires dont les dispositions offrirait toutes les possibilités au gouvernement pour mettre en œuvre la loi Buzyn

Pour réduire la part du personnel fonctionnaire hospitalier au profit de **personnels contractuels** y compris de droit privé

Pour procéder aux **suppressions de postes et aux licenciements** résultant des fermetures et restructurations des hôpitaux, par ruptures conventionnelles par exemple.

Pour développer le **salaires au mérite** et à l'intéressement puisque c'est de cela qu'il s'agit au travers du projet de financement des hôpitaux «à la qualité et au parcours de soins».

Pour en finir avec la place des syndicats dans leur rôle de défense des droits collectifs et protection des collègues dans les CAP (carrière, discipline..) et assujettir les délégués au rôle d'accompagnateurs de la gestion des hôpitaux

3- au projet de destruction des régimes de retraite par annuités et par répartition de la commission *Macron-Delevoye*. Nous le savons tous que ce nouveau système de retraite par points, censé unifier tous les droits, conduit à la baisse du montant des pensions pour tous, au recul de l'âge légal de départ à la retraite, à un développement des retraites par capitalisation pour ceux qui en auront les moyens.

Philippe et Buzyn ont vendu la mèche ces derniers jours: le gouvernement veut faire supporter la prise en charge de la dépendance par les pensions de retraite

Si ces projets sont adoptés et entrent en vigueur, comment pourrons-nous défendre efficacement nos conditions de travail, notre statut, nos garanties collectives, notre droit à la retraite?

Comment pourrons-nous défendre et faire progresser notre syndicat?

Dans cette situation d'une gravité exceptionnelle, notre congrès tire un bilan :

- les initiatives locales pour tenter de desserrer l'étau des sous effectifs chroniques des services, des mauvaises conditions de travail et de soins aux malades aboutissent rarement ; quand cela se produit, c'est au détriment d'autres services et de courte durée. Les personnels sont épuisés et les équipes syndicales également.

- les journées d'action à répétition sans mot d'ordre clair et précis, sans but, ne mobilisent pas nos collègues bien au contraire.

Notre congrès apprécie aussi le bilan de mois de concertation en tout genre organisés par le gouvernement, auxquels les responsables syndicaux participent, (réforme fonction publique, réforme des retraites, réforme Buzyn?. .):

- Jamais le gouvernement ne change son projet initial si ce n'est pour l'aggraver.**

C'est pourquoi, notre congrès exprime clairement à la direction fédérale, à la direction confédérale et au 52^{ème} congrès

- retirez tous les délégués CGT des concertations de la commission Delevoy de destruction des régimes de retraite par répartition

- préparez le rassemblement de tous les hospitaliers, les fonctionnaires, les travailleurs, dans l'unité la plus large, là où la loi est votée, à l'Assemblée Nationale à Paris, pour exiger

- le retrait du projet de loi contre la fonction publique et les fonctionnaires,**
- le retrait du projet Buzyn de destruction des hôpitaux publics,**
- le retrait du projet de réforme des retraites.**

C'est ainsi que nous renforcerons et défendrons la CGT en ouvrant la perspective d'affronter réellement le gouvernement et son programme réactionnaire.

Nous envoyons cette motion à tous les syndicats CGT de la santé ainsi qu'à toutes les USD en leur proposant de reprendre cette position et de la transmettre aux Fédération et Confédération CGT.